

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC

Avis est donné de ce qui suit :

Le Règlement PC-2900 décrétant l'exécution de travaux de remplacement du système d'éclairage de rue de la voie de service sud de l'autoroute 40, entre les boulevards Saint-Jean et des Sources pour un montant total de 1 500 000 \$, a été approuvé conformément à la Loi :

- par le conseil municipal le 5 février 2019;
- par les personnes habiles à voter le 11 mars 2019; et
- par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 14 juin 2019.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et peut être consulté au bureau du service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de Ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, à l'exception des jours fériés, du lundi au jeudi, de 8h00 à midi et de 12h45 à 16h30 et le vendredi de 8h à midi.

Donné à Pointe-Claire, ce 26 juin 2019.

PROVINCE OF QUEBEC

CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given of the following:

By-law PC-2900 decreeing the execution of the replacement of the street lighting system on southward service Highway 40, between Saint-Jean and Sources Boulevards for a total amount of \$ 1 500 000, has been approved according to the Law:

- by the Municipal Council on February 5, 2019;
- by the qualified voters on March 11, 2019; and
- by the "ministère des Affaires municipales et de l'Habitation" June 14, 2019.

This by-law comes into force according to the Law and may be consulted at the Legal Affairs and City Clerk Department at Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, with the exception of legal holidays, from Monday to Thursday, from 8:00 a.m. until noon and from 12:45 p.m. until 4:30 p.m., and on Friday from 8:00 a.m. until noon.

Given at Pointe-Claire, this June 26, 2019.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk